

Réunion du 26 mars 2012

Présents :

Michèle Mirc, Aline Arenilla, Solange Froidevaux, Isabelle Praly, Michèle Frelin

Pierre Gandouly, Eric Blanchet, Michel Des Aubrys,



Tableau bord de gestion

E. Blanchet fait part de quelques constats :

Les postes de dépenses les plus importants sont l'eau pour 115.000€ ; l'EDF pour 55.400€ et les téléphones des ascenseurs.

Mme Frelin précise que 5 ou 6 copropriétaires sont débiteurs et qu'ils doivent entre 1000 et 5000€ de charges. Dans le budget les postes importants de dépenses sont l'eau, le chauffage et les salaires des gardiens.

Concernant le dossier Remenieras, Mme Mirc s'assurera que le sinistre a été déclaré auprès de notre assurance. Si ce n'était pas le cas – ce qui expliquerait la condamnation du Syndicat des copropriétaires à payer 10.000€ - l'assurance de la LGF devrait prendre le relais.



Bilan des travaux en cours

Compteurs d'eau : Le conseil vote à l'unanimité la pose des clapets anti retour, et éventuellement à la demande les robinets d'arrêt.

L'entreprise retenue est la société FARNIER.

Halls C et F : La LGF compte présenter le projet pour les halls C et F afin de terminer rapidement les travaux.

Mme Froidevaux précise que ces halls ne peuvent servir de modèles pour la réfection des autres, alors que l'assemblée générale du 19 octobre 2010 (résolution 19) a rejeté ces travaux de réfection.

Mme Mirc fait part d'un mail de M. Archier à ce sujet.

Mme Frelin fait observer qu'il n'y a pas eu, à ce propos, de mise en concurrence, ce qui est obligatoire pour des travaux dont le montant dépasse 4000€ (résolution 12 de l'AG du 19/10/2010).



Le prix de l'eau

M. LE GUIL fournira une note sur l'augmentation du prix de l'eau chaude.



Invitation

Mmes Mirc, Praly et M. Blanchet ont rencontré Mr & Mme Harlé et M. Martin. Ils les ont invités à assister à une partie de la prochaine réunion du conseil le 10 avril 2012.



Divers

Le PV de l'AG du 12 décembre 2011 sera réclamé à nouveau à la LGF par Mme Mirc.

Michèle Mirc demande s'il y a d'autres points à aborder.

La réponse étant négative, la réunion se termine à 21h.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 10 avril 2012 à 19h00.